

Société Par Actions Simplifiée

"3 LOUPS"

Capital social : 5.000 Euros
Siège social : PARIS (75006)
Rue d'Assas n°78
R.C.S. PARIS 811 508 282

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le dix-neuf décembre,
A dix-sept heures,

Monsieur **Jordan GONCALVES FERREIRA LOBO**, demeurant à
SAINT-OUEN L'AUMONE (95310) rue de Paris n°103

Président et Propriétaire de la totalité des CINQ
CENTS (500) ACTIONS de 10 € chacune, composant le capital
social de la Société par Actions Simplifiée **"3 LOUPS"** au
capital de 5.000 €, dont le siège social est à PARIS (75006) rue
d'Assas n°78

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative de l'article IV des statuts,
- Refonte des statuts,
- Pouvoirs à donner

PREMIERE DECISION

L'Associée unique Président, décide de transférer le siège social de la
Société à compter du 1^{er} janvier 2025, à :

PARIS (75015)
Boulevard de Grenelle n°83
Angle de la rue Dupleix n°34

J. G

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique Président, décide en conséquence, de modifier l'article "IV – SIEGE SOCIAL - SUCCURSALES" des statuts ainsi qu'il suit:

" ...

ARTICLE IV

SIEGE SOCIAL - SUCCURSALES

Le siège social de la Société est fixé à :

PARIS (75015)

Boulevard de Grenelle n°83

Angle de la rue Duplex n°34

" ...

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée unique Président, décide, de refondre le texte actuel des statuts et adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des nouveaux statuts de la Société.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour faire les dépôts et les formalités prescrits par la loi des délibérations qui précèdent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix sept heures cinquante.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture,

Monsieur Jordan GONCALVES FERREIRA LOBO

